Pour bulletins

**Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie**

**« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »**

*Une initiative de la Fédération de l’UPA de la Montérégie, de 13 MRC et de l’agglomération de Longueuil, soutenus par le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ)*

**Le bruit**

La campagne est un milieu de travail pour les agriculteurs, ce qui peut être une source de bruits pour ceux et celles qui habitent à proximité d’une entreprise agricole ou d’un champ de culture. Mais des efforts sont fournis par le monde agricole pour les atténuer afin de ne pas trop déranger le voisinage. Ainsi, plusieurs agriculteurs ont choisi de planter certains types d’arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d’installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. D’autres pensent à un emplacement le plus éloigné possible des habitations quand il s’agit d’un matériel fixe, comme un séchoir à grains ou une pompe d’irrigation. Certains tiennent compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs. Un agriculteur a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.

Un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu’il a pour mener à bien ses activités, et le matériel qu’il utilise peut faire du bruit. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.

*Un nouveau thème vous sera présenté dans votre prochain bulletin.*